



CONTRE l'application des rythmes scolaires à Boulogne !



Le Maire de Boulogne, M. Baguet, appliquera les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée malgré ses réticences, il ne s'opposera pas à l'application des Décrets Peillon et Hamon.

Ces nouveaux rythmes scolaires, imposés par le gouvernement, entraîneront des conséquences néfastes pour tous les Boulonnais :

- Un coût pour la ville de **2 millions d'euros** ;
- Diminution du temps scolaire quotidien et prise en charge par le périscolaire, **coût supplémentaire à la charge des familles** ;
- Organisation du temps de travail chamboulée pour les agents municipaux, privatisation du service municipal de nettoyage des locaux scolaires, recrutement de contractuels dans la Fonction publique territoriale pour pallier l'augmentation du volume horaire hebdomadaire ;
- **Menace du caractère national** de l'Education républicaine avec la mise en œuvre d'activités dites « pédagogiques » par les communes ;
- **Aggravation des inégalités** des élèves devant l'instruction, entre les écoles et entre les communes ;
- **Fatigue des enfants** car allongement de leur présence en collectivité avec le mercredi matin obligatoire ;
- **Eclatement des zones A B C, périodes de vacances** décidées par le Maire (Décret de B. Hamon), et pouvant différer d'une commune à l'autre.

Pétition pour l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires

	Nom	Qualité	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			